

Ecole de Yoga Anjou-Viniyoga

Post formation

1^{ère} année – promo 2026/2029

Bulletin d'inscription :

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Courriel :

Tél fixe/ Portable :

Profession :

 Je m'engage pour les 6 journées de la 1^{ère} année de post-formation

Je m'engage pour les 3 cours individuels

Je règle pour les 6 journées de la première année :

la totalité du montant soit 480 € en une seule fois (encaissé à l'issue du premier jour de formation) ou

en 6 X 80 € (encaissés à l'issue de chaque journée de formation) ou

en 10 X 48 € (encaissés le 1^{er} de chaque mois d'octobre 2026 à juillet 2027)

Règlement par chèque, chèques vacances, coupons sports ou virement accepté.

➤ Les cours individuels (35 €/cours) peuvent être réglés au fur et à mesure des rdvs.

➤ Je note que le stage de 3 jours se tiendra à l'été 2027 pour un coût pédagogique de 240 €

Cet enseignement est sous la responsabilité pédagogique de Marc FREMEAUX, professeur et formateur de yoga Viniyoga.

Fait à :

le :

Signature :

Bulletin à remettre avec le règlement (à l'ordre de Marc FREMEAUX)

Adresse : Marc FREMEAUX, 12 allée de la Chapelle, 49800 Trélazé